

arriver, avec assez de facilité, à classer le malade sous telle ou telle dénomination.

1. L'âge du sujet.

Quels que soient les symptômes, il est clair que chez le tout jeune homme on ne pensera pas à l'hypertrophie de la prostate mais bien, plutôt, à la cystite (surtout tuberculeuse) et au calcul.

En revanche, on interrogera surtout dans le sens de l'hypertrophie ou du néoplasme prostatique tout malade ayant dépassé 55 ou 60 ans.

2. Le sexe est un élément très important. Sans parler de la prostate qui ne saurait être en cause, chez la femme, il faut savoir que la grossesse à son début, la métrite aiguë ou chronique, s'accompagnent assez souvent des symptômes de la cystite. Il ne faudra donc jamais manquer de compléter l'examen de ce côté.

3. Le malade urine-t-il la nuit ? A l'état normal, (à moins de libations trop abondantes) on ne doit pas se lever pour uriner. La miction nocturne indique une intolérance vésicale due, le plus souvent, à de la cystite.

4. Combien de fois le malade urine-t-il dans les 24 heures ? Question très importante, parce qu'elle nous permet de mieux faire préciser au malade la réponse à la question suivante.

5. Urinez-vous plus souvent le jour ou la nuit ? La plus grande fréquence de la miction diurne ne signifie pas grand'chose par elle-même. Elle ne renseigne vraiment que par l'étude des conditions dans lesquelles se produit la fréquence. Au contraire, la plus grande fréquence nocturne indique une hypertrophie de la prostate. Surtout lorsque le malade dépasse 50 ans et lorsque l'exercice éloigne les envies d'uriner.

6. Les besoins sont-ils plus fréquents la nuit ? Si oui, on en peut conclure que le malade vide encore sa vessie complètement. Au contraire, s'il y a peu de différence dans les intervalles des mictions, c'est qu'il existe un certain degré de rétention d'urine.

7. Si les besoins sont plus fréquents le jour, il importe de savoir si la marche, la station, la voiture augmentent la fréquence des besoins et les rendent impérieux, alors que le repos ramène le calme, que le séjour au lit permet au malade de n'uriner que toutes les 3 ou 4 heures. Si l'effet calmant du repos est vraiment bien marqué, on a affaire à un calcul qui, dans la station, la marche ou la voiture vient irriter les parois de la vessie et causer les besoins. Pendant le repos absolu, le calcul gagne le bas fond de la vessie qu'il n'irrite plus.